

## Organisation professionnelle du secteur des petits ruminants : Cas du Maroc

Aït-Bihi N.

*in*

Belhadj T. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), Di Giulio A. (ed.).  
Filière des viandes rouges dans les pays méditerranéens

Zaragoza : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 35

1998

pages 227-231

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=98606235>

To cite this article / Pour citer cet article

Aït-Bihi N. **Organisation professionnelle du secteur des petits ruminants : Cas du Maroc.** In : Belhadj T. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), Di Giulio A. (ed.). *Filière des viandes rouges dans les pays méditerranéens* . Zaragoza : CIHEAM, 1998. p. 227-231 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 35)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

## Organisation professionnelle du secteur des petits ruminants : Cas du Maroc

N. Aït-Bihi

Association Nationale Ovine et Caprine,  
17, rue Jbel Moussa No. 4, Rabat-Agdal, Maroc

---

**RESUME** - L'Association Nationale Ovine et Caprine (ANOC), association professionnelle à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, contribue depuis 1967 à l'amélioration du niveau des productions ovines et caprines du Maroc par un encadrement rapproché de ses adhérents dont la sélection a toujours constitué une priorité dans le programme d'action. Cette forme d'organisation a facilité l'encadrement des éleveurs tout en leur permettant la participation à l'élaboration des programmes et au suivi de leur exécution. La conduite des élevages encadrés s'est sensiblement améliorée sur tous les plans (performances, santé, etc.). Ces résultats, atteints à l'amont de la filière, ont permis d'acquérir un patrimoine génétique performant et adapté à l'environnement naturel fortement influencé par les conditions climatiques. Cependant, l'extension et la consolidation de ces résultats restent tributaires des moyens de développement et de la maîtrise de toute la filière, notamment sa partie aval (marché). En effet, le marché constitue une variable non maîtrisée par le producteur dans la mesure où la commercialisation de sa production n'est pas réalisée d'une manière organisée. Cette donne peut poser de véritables difficultés dans une perspective de libéralisation du commerce et de l'ouverture des frontières marocaines aux produits étrangers.

**Mots-clés** : Ovin, ANOC, Maroc, productivité, commercialisation.

**SUMMARY** - "Professional organization of the small ruminant sector: The case of Morocco". The "Association Nationale Ovine et Caprine" (ANOC), a non-profit professional association of public standing, has contributed since 1967 to the improvement of sheep and goats production in Morocco by a close supervision of its members for whom selection has been a priority. This form of organization favours training and monitoring of breeders who can participate in the setting up of programmes and in the follow-up of their implementation. The management of associated farms has improved markedly (performance, sanitary conditions, etc.). These results have allowed them to acquire performing genetic resources adjusted to the environmental conditions. However, the extension and consolidation of these results depend on methods of development and on the mastering of the whole channel, especially the market. The market is a variable which is not mastered by the producer since his production is not marketed in an organized manner. This might become a constraint in an international free trade context.

**Key words**: Sheep, ANOC, Morocco, productivity, trade.

---

### Introduction

Au Maroc, nul ne peut ignorer l'importance capitale de l'agriculture dans l'économie du pays. Celle-ci constituait et en constitue encore le moteur d'autant plus que la population rurale représente encore près de la moitié de la population totale du pays et vit essentiellement du secteur agricole.

En outre, ce secteur contribue pour près de 20% à la formation du Produit Intérieur Brut, assure le 1/3 des exportations totales et contribue à hauteur de 40% de l'emploi total.

Le secteur de l'élevage joue un rôle socio-économique important, puisqu'il contribue pour plus de 26% dans la formation du PIB Agricole, assure 20% de l'emploi agricole et concerne plus de 70% de la population rurale.

Sur le plan nutritionnel, la valeur des produits animaux dans la valeur totale de la consommation alimentaire est passée de 25% à 35% entre 1970 et 1987. Cette tendance reflète l'évolution croissante qu'ont connue les productions animales durant les deux dernières décennies.

## Le secteur des viandes rouges

### Production

La production des viandes a atteint en 1992 les niveaux de 373 000 tonnes pour les viandes rouges (bovine, ovine et caprine) et 151 000 tonnes pour les viandes blanches (volailles).

La part des viandes blanches dans la production totale des viandes toutes catégories confondues n'a cessé d'augmenter en passant de 11% en 1960 à 30% à partir de 1980 (Fig. 1).

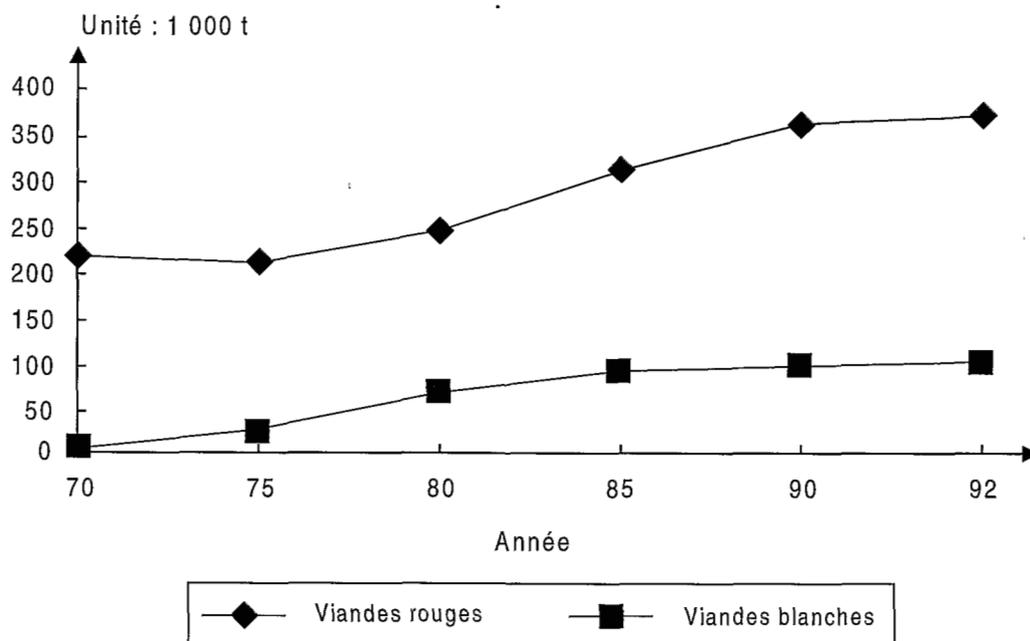


Fig. 1. Evolution de la production des viandes rouges et blanches entre 1970 et 1992.

La production des viandes rouges, représentant près de 70% du total de la production des viandes, est assurée à 98% par les ruminants (les espèces bovine, ovine et caprine). L'évolution des effectifs et productions de ces derniers dépend pour beaucoup des conditions climatiques du fait qu'ils sont conduits dans la plupart des cas en système extensif.

Structurellement, le cheptel ruminant est dominé par des races locales dont les niveaux de production restent très bas. Néanmoins, au niveau des bovins, on assiste à une mutation de cette structure génétique par l'augmentation de la part des races améliorées qui sont conduites en système intensif. Ils représentent actuellement près de 20% du cheptel bovin national, localisé essentiellement dans les zones irriguées et dans les régions à conditions climatiques favorables (Agriculture en sec).

Pour ce qui concerne les ovins, on assiste également à une intensification de la conduite, moyennant un encadrement adéquat, permettant ainsi une amélioration de la productivité notamment dans les régions céréalières.

Bien qu'il ait connu un certain développement au cours des deux dernières décennies (plan laitier, plan viande, etc.), ce secteur reste caractérisé par une faible productivité.

Plusieurs causes, expliquent la faiblesse de la productivité du secteur de l'élevage dont notamment la structure du cheptel encore dominé par des races locales à faibles performances, l'alimentation et le mode de conduite traditionnel (extensif) de l'élevage, l'état sanitaire du troupeau, les modes de commercialisation des produits de l'élevage, etc.

L'alimentation qui, certes, constitue parmi ces causes un maillon très important des filières de production animale demeure, en réalité peu maîtrisée et moins rationnelle puisqu'elle repose en grandes proportions sur les parcours, les apports de chaumes de céréales se traduisant souvent par un déséquilibre alimentaire structurel affectant la productivité. Ce déséquilibre est encore plus amplifié en situation de sécheresse du fait de la dépendance des apports alimentaires (ressources naturelles) des conditions climatiques.

## Consommation

La situation au niveau de la production n'est pas pour contribuer à l'amélioration de la demande des produits animaux dont le niveau de consommation demeure très faible par comparaison avec d'autres pays.

En effet, le disponible à la consommation par tête d'habitant et par an des viandes et abats toutes catégories confondues est passé de 18 à 20 kg entre 1970 et 1980. Il se situe aux environs de 19 kg en 1992.

La consommation des viandes rouges et abats est passée de 15 kg à 11 kg durant la même période. A l'opposé, la consommation des viandes blanches est passée de 2,5 à 8,8 entre 1970 et 1988 (Fig. 2).

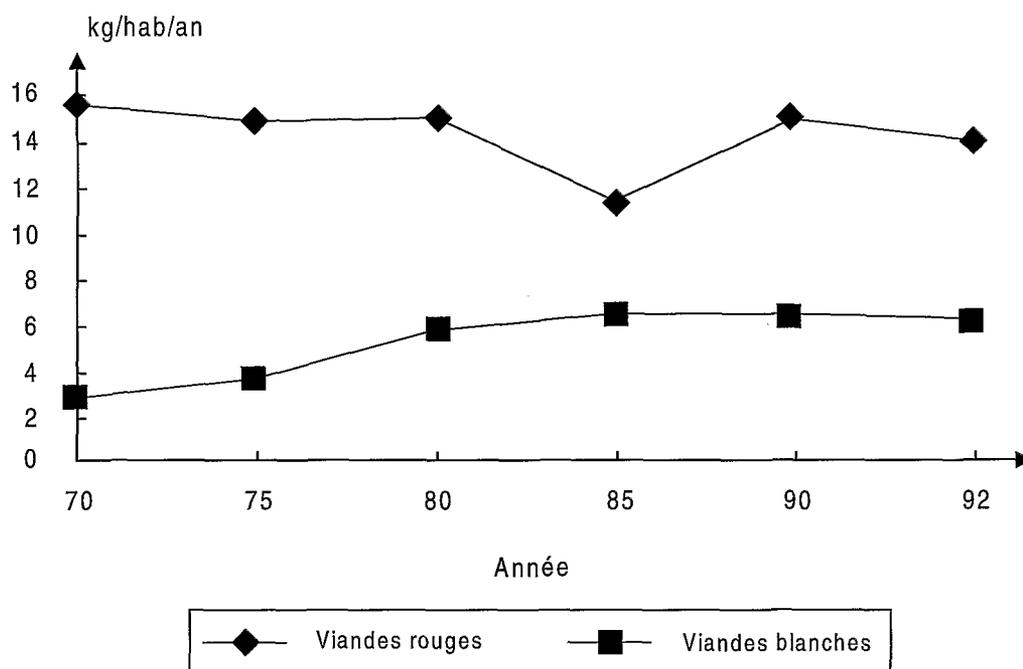


Fig. 2. Evolution de la consommation des viandes rouges et blanches entre 1970 et 1992.

Ainsi, malgré l'augmentation de la production totale on assiste à une diminution de la consommation des viandes rouges, compensée par une augmentation de la consommation des viandes blanches.

Ceci est en partie expliqué par l'augmentation des coûts de production et la stagnation du pouvoir d'achat du consommateur.

Pour atténuer ce phénomène, l'amélioration de la productivité est un choix stratégique pour augmenter le disponible à la consommation, produit à moindre coût et sans augmentation des effectifs du cheptel. Ceci ne pourrait se faire que par un encadrement des producteurs dans un cadre organisé.

## Organisation professionnelle du secteur

L'organisation des éleveurs des petits ruminants au Maroc a démarré avec la création de l'Association Nationale Ovine et Caprine (ANOC).

Historiquement, l'Association Nationale Ovine et Caprine tire ses origines de la première organisation des éleveurs ovins du Maroc créée en 1967 sous l'appellation de l'association des Eleveurs de Races Ovines Pures et Sélectionnées au Maroc.

Pour ses activités de développement, l'ANOC a eu, en 1988, le statut d'Association reconnue d'Utilité Publique.

L'objectif principal de cette Association est l'amélioration du revenu des adhérents moyennant l'accroissement de la production de viande ovine dans un système d'organisation économiquement rentable.

Cet objectif s'insère en fait dans un cadre plus général, visant l'amélioration de l'offre locale en matière de viandes rouges (Politique d'Etat).

L'ANOC intervient auprès de ses adhérents par un encadrement rapproché et permanent qui a pour buts essentiels : (i) l'application des programmes sanitaires et prophylactiques pour répondre aux besoins réels des éleveurs ; (ii) la maîtrise de la gestion de la reproduction ; (iii) l'utilisation rationnelle de l'alimentation ; et (iv) l'utilisation d'animaux performants (sélection, etc.).

Ce programme d'actions touche actuellement 1 500 éleveurs (bénéficiaires directs) ayant un cheptel constitué de 330 000 femelles adultes, correspondant à près de 550 000 têtes d'ovins et de caprins, situés dans les principales régions d'élevage ovin et caprin du pays. Il s'agit de régions où les conditions du milieu ne permettent pas à des espèces autres que les petits ruminants de bien valoriser les faibles ressources alimentaires.

En 1984, le nombre d'adhérents de l'ANOC n'était que de 250 possédant un cheptel constitué de 40 000 femelles adultes.

Cette forme d'organisation et d'encadrement a eu comme résultats immédiats l'amélioration des performances des troupeaux à deux niveaux.

Pendant une première étape (les deux premières années) grâce aux actions sanitaires et à l'amélioration de la conduite alimentaire, les paramètres de production du troupeau ont connu une amélioration très sensible (Table 1).

Le niveau de production du troupeau a augmenté sensiblement et d'une manière progressive au fil des années (2<sup>ème</sup> étape) avec l'application des programmes de sélection et d'amélioration génétique.

Table 1. Impact des actions d'encadrement sur les paramètres de production

Phase indicatrice	Avant encadrement	1 <sup>ère</sup> étape de l'encadrement	2 <sup>ème</sup> étape de l'encadrement
Taux de mortalité des jeunes (%)	10 à 15	5 à 7	2 à 5
Taux de fécondité (%)	60 à 70	80 à 90	95 à 100
GMQ (g/j)	70 à 120	120 à 150	160 à 195
Age moyen de vente (mois)	5 à 8	5 à 7	4 à 6
Poids moyen de vente (kg)	20 à 23	25 à 26	25 à 28

Pour la réalisation de ses objectifs à long terme, l'Association a rencontré comme la plupart des organisations professionnelles, des contraintes de différentes sortes qui entravent son développement. Elles sont de plusieurs ordres :

(i) *Faiblesse des ressources* : la difficulté de disposer de ressources financières suffisantes et durables ne permettent pas à l'ANOC de s'engager dans un processus de développement à très long terme. La contribution de ses adhérents ne peut être suffisante pour financer toutes les activités de développement qui sont coûteuses et dont les résultats n'apparaissent qu'à long terme.

(ii) *Absence d'intégration* : même si les produits des adhérents de l'ANOC sont multiples et diversifiés, leur commercialisation n'est pas effectuée d'une manière organisée et collective. Ces produits sont :

- Les reproducteurs sélectionnés qui sont commercialisés directement auprès des éleveurs adhérents et non adhérents. Il s'agit de clients professionnels d'élevage.
- Les agneaux et le cheptel de réforme qui sont commercialisés sur les locaux (directement aux acheteurs ou aux intermédiaires en fonction des besoins de trésorerie des éleveurs.
- Les agneaux de croisement produits par les éleveurs pratiquant le croisement industriel, sont commercialisés dans les grands centres de consommation (grandes villes) à travers des chevillards spécialisés.
- Le mouton de la fête du sacrifice (fête religieuse) est généralement préparé par les éleveurs et commercialisé directement aux consommateurs sur les marchés locaux.

Par ailleurs, ce manque d'intégration est lié à : (i) la multiplicité des modes de vente ; (ii) manque de spécialisation des commerçants et intermédiaires ; (iii) manque d'informations sur le marché ; et (iv) l'absence de marchés à bestiaux spécialisés.

Le manque d'organisation au niveau de la commercialisation de ces produits est à l'origine d'un manque à gagner non négligeable au niveau tout d'abord des producteurs (en terme de valorisation du produit) et de même au niveau de l'Association en terme de visibilité et de possibilité d'amélioration son autofinancement par des prélèvements sur les produits commercialisés.

Ainsi, l'éleveur se trouve dans une position de faiblesse par rapport aux autres intervenants et par voie de conséquence, il ne voit pas les efforts, déployés au niveau de la production, récompensés au niveau du consommateur.

## Conclusion

L'ANOC, comme l'un des principaux acteurs de développement du secteur des viandes rouges, s'interroge sur les voies d'une stratégie future qui lui permettrait de consolider ses acquis. Cette stratégie qui favoriserait également le développement de la base d'encadrement en terme de nombre d'éleveurs et par voie de conséquence de représentativité, ne pourrait être réalisée que si les ressources propres de l'Association sont développées lui assurant plus d'indépendance et de sécurité.

Dans ce cadre, cette forme d'organisation des éleveurs doit-elle s'intéresser à la commercialisation des produits de ses adhérents? Existe-t-il un moyen pour pouvoir valoriser la qualité de ces produits?

Enfin, à l'ère de la libéralisation économique et de la mondialisation des marchés, comment peut-on se préparer à une compétitivité dans un cadre organisé et associatif?

En tout état de cause, l'amélioration de la productivité demeure le principal levier de compétitivité et de croissance des différents secteurs de l'économie, et la réalisation de tels objectifs demeure tributaire de l'amélioration de l'efficience technico-économique des filières de production à travers, entre autre, l'amélioration et la rationalisation des techniques de production, l'organisation des filières et la mobilisation du potentiel productif.